



Metz le 16 janvier 2025

Message de l'intersyndicale Moselle aux cadres de la DDFiP 57

Chers Collègues,

Cette année encore, nous nous invitons au séminaire des cadres pour échanger avec vous sur les difficultés d'exercice des missions.

Nous venons vous rencontrer, car pour les organisations syndicales de la Moselle, il nous semble nécessaire et important de discuter avec l'ensemble des agents, quelque soit leur grade. Votre position d'encadrant vous donne une place essentielle au regard des missions de la DGFIP et au cœur de la vie des services.

Vous êtes en « première ligne » pour ressentir les difficultés lourdes des services, mais aussi le désarroi des agents qui subissent une situation qui ne cesse de se dégrader année après année à la DGFIP.

Nous savons les difficultés inhérentes à l'encadrement, placé entre le marteau et l'enclume avec d'un côté l'aréopage de la direction et de l'autre le quotidien des missions et des agents.

Mais vous êtes aussi en première ligne des réformes de la DGFIP :

- rémunération au mérite avec l'application de la RIFSEEP (part fixe et une part variable dans une enveloppe fermée). La rémunération sera garantie la première année. Ensuite...
- l'affectation et les mutations au choix : plus de mouvement annuel mais des mutations au fil de l'eau avec lettre de motivation et CV, et une évaluation qui aura un rôle prépondérant dans la **mobilité**.

Vous entrez dans une nouvelle DGFIP qui aura comme conséquence **le** règne du chacun contre tous, générant des souffrances à l'instar des réformes de France Télécom et de la Poste.

Comment peut-on encore croire dans la parole de Bercy ? Le COM (Cadre d'Objectifs et de Moyens) n'a pas plus de valeur que le papier sur lequel il a été

signé.

Pause dans les suppressions d'emplois ? La DGFIP avait pour « ambition » de supprimer 720 emplois dans les Directions Locales, avant la motion de censure.

Concernant l'ordre du jour pour lequel vous êtes convoqués aujourd'hui, sur l'amélioration des conditions de travail, celle-ci ne doit pas se cantonner à la décoration des bureaux ou à des véhicules électriques immobilisés mais à un recrutement à hauteur des besoins.

Retour sur les ateliers parcours de carrières : la direction locale a elle même asséché les postes de débouchés en supprimant toutes les trésoreries et en regroupant les SIP, SIE et CDIF.

Attractivité de nos métiers : les réformes conduisent à une attractivité en berne à la DGFIP. Pour exemple, il y a quelques années, le nombre de candidats au concours externe d'inspecteurs était d'environ 20 pour un poste contre moins de 10 aujourd'hui. L'amélioration des rémunérations et des carrières serait un levier important de l'attractivité . Avec le gel du point d'indice, actuellement un inspecteur démarre sa carrière au même niveau qu'un contrôleur il y a 20 ans par rapport au salaire moyen (environ 120 % du SMIC).

Sensibilisation aux enjeux de la sécurité informatique : avant de penser à la sécurité informatique, les agents aimeraient simplement que les applications fonctionnent tout au long de l'année.

Focus sur les risques de fraudes et la maîtrise des risques dans le SPL et activité de la DDFIP 57 en matière de lutte contre la fraude : après avoir abandonné totalement le maillage territorial mosellan, la DGFIP s'est totalement défaussée sur les collectivités territoriales (dont l'immense majorité comptent moins de 1000 habitants) pour lutter contre les FOVI (faux ordres de virement) et les usurpations d'identité.

Et maintenant bon courage à toutes et tous car votre journée s'annonce longue et passionnante.

Avec toutes nos salutations militantes